

MAURITANIE : QUESTIONS POUR L'AVENIR

S'il était nécessaire de justifier la parution de ce numéro consacré à la Mauritanie, il suffirait peut-être d'évoquer la brutale « reconversion » politique et économique, depuis trois ans, de ce pays ballotté dans une zone de tempêtes d'ordre climatique, politique, ethnique et social. Un régime autoritaire, issu des coups d'État militaires qui se sont succédés depuis 1978, s'est engagé dans une entreprise de démocratisation de la vie politique dont nous tenterons de comprendre les ressorts et de dresser un bilan tout provisoire.

Un pays isolé sur la scène internationale, après ses engagements de « stricte neutralité » durant la guerre du Golfe, en conflit ouvert avec son voisin du Sénégal, reçoit désormais l'appui des démocraties occidentales, de la France en particulier. L'économie mauritanienne est considérée pour sa part comme un exemple de l'application réussie des politiques d'ajustement structurel préconisées par les organismes internationaux, nombre de problèmes restant par ailleurs en suspens.

Il est vrai que le contraste entre ces trois dernières années et la période précédente (1986-1991) marquée par de graves conflits ethniques, qui ont conduit à la rupture des relations diplomatiques avec le voisin sénégalais, par des atteintes aux droits de l'homme dénoncées sur le plan international, par une fermeture politique et économique de la Mauritanie dont le paroxysme se situe sous la guerre du Golfe, suscite des interrogations. Cette brutale réorientation politique alors même que l'État mauritanien semblait sapé dans ses fondements, la notion d'une unité nationale étant remise en question par les conflits ethniques, est une nouvelle manifestation des particularités de la vie politique mauritanienne.

Certes, le bilan doit être nuancé. L'ouverture démocratique en cours, qui s'est traduite par une série d'élections, souffre encore de nombreuses zones d'ombre que soulignent plusieurs auteurs de ce numéro en particulier A. Wedoudould Cheikh en ce qui concerne le processus électoral et l'évolution du paysage politique, et A. Daddah pour l'émergence d'une presse indépendante.

La situation économique, malgré les progrès, quelque peu artificiels, dans le domaine de la sécurité alimentaire abordé par P. Bonte dans son analyse de l'évolution du monde rural, reste dépendante de l'extérieur. Les espoirs miniers ont fait long feu et le secteur stratégique de la pêche, qui assure à lui seul 55 % des recettes d'exportation, est en difficulté. Si les récents programmes de redressement et d'ajustement structurel, examinés par D. Tandia, ont permis de restaurer certains équilibres, ils ont aussi entraîné, comme dans d'autres pays, une série de problèmes sociaux aigus. Face à un chômage très élevé et en constante augmentation, le secteur informel, analysé par J. Charmes, connaît une croissance extrêmement forte caractérisée par sa tertiarisation et le rééquilibrage amorcé au profit d'activités productives reste fragile.

Le pays est de plus menacé par une crise écologique qui n'a sans doute pas sa pareille en Afrique : la désertification continue à avancer à grands pas, les ressources halieutiques sont menacées comme ailleurs dans le monde.

La réinscription de la Mauritanie sur la scène internationale s'opère en outre dans le contexte de problèmes dont le traitement dépasse les seules autorités mauritaniennes : l'avenir du Maghreb secoué par la vague islamiste, l'insurrection touarègue dans les pays voisins, les dramatiques difficultés économiques du continent africain.

Dépasant ces constats immédiats, nous voudrions nous interroger sur l'avenir de ce pays bien particulier qui illustre à la fois tous les problèmes rencontrés actuellement par les pays africains et présente par ailleurs une forte originalité. Il se situe sur la ligne de clivage qui partage les pays du Sahel entre « Blancs » et « Noirs », nomades et sédentaires, islam et autres religions, sans être déchiré par des guerres civiles, quelle que soit l'acuité des problèmes ethniques. Malgré ses revendications d'arabité, il continue à entretenir, à travers une active diaspora, les relations avec les pays d'Afrique noire auxquelles le condamne l'histoire. Il participe des difficiles entreprises de constitution du Maghreb arabe en échappant, pour le moment, dans le contexte d'une évolution vers un islam d'État étudié par C. Hamès, à la poussée islamiste qui risque de condamner dans l'immédiat ces entreprises.

Une terre de paradoxes

La transition engagée depuis trois ans n'est en définitive qu'une nouvelle manifestation des paradoxes de la situation mauritanienne qui nous interrogent aussi sur les limites de cette transition.

La constitution, difficile, de l'État mauritanien issu de la décolonisation, est rappelée par P.R. Baduel : il faudra attendre plusieurs années pour que cet État soit reconnu sur la scène internationale.

Hors de ce contexte, il faut aussi prendre en compte les particularités de l'ordre du politique dans la société maure, arabophone, démo-

graphiquement et politiquement majoritaire. Il serait trop simple de parler de tribus, pour relativiser la notion d'État dans cette société. La société maure est en effet l'héritière d'une vision et d'une pratique du politique profondément ancrées dans son histoire et qui conservent leur efficacité. Certains des retournements politiques, incompréhensibles pour les analystes occidentaux, y trouvent leur explication et leur justification. Dès le lendemain de l'Indépendance, cette politique de retournement des alliances factionnelles est inaugurée par le fondateur de l'État mauritanien, Mokhtar ould Daddah : étroitement inscrit dans le jeu tribal et ethnique qui le prolonge, allié du Maroc, de l'Algérie ou de la France, selon les circonstances, ralliant les populations négro-africaines tout en menant une politique d'arabisation... Venant après les années de régime militaire qui s'étaient traduites par un certain affaiblissement de l'État, le processus de démocratisation a fortement réactivé, comme le souligne en particulier Ph. Marchesin, les solidarités ethniques et surtout tribales ; ces solidarités contribuant à déterminer la nature des mouvements politiques.

Comme l'ensemble des États africains, la Mauritanie est en effet un État pluri-ethnique dont les frontières sont le résultat arbitraire des politiques coloniales. L'histoire cependant, bien avant la colonisation, a façonné une certaine homogénéité culturelle, sous l'ordre de l'islam en particulier. Les groupes ethniques qui se partagent le territoire mauritanien partagent aussi une histoire largement commune, faite d'alliances et de guerres, et que les rapports conflictuels actuels ne doivent pas faire oublier. Cette histoire s'est déroulée durant les précédentes décennies à travers la participation des ethnies négro-africaines (les Halpulaaren en particulier) au jeu factionnel auquel s'est résumée pour une part la vie politique mauritanienne depuis l'Indépendance. Dans les rapports de force entre tribus et régions pouvaient s'inscrire, sans trop de difficulté, les populations pulaar, soninke et wolof de la vallée du Sénégal. Ce jeu politique en partie partagé va être cependant perturbé par d'autres facteurs dont les effets aboutissent à la radicalisation des conflits durant la dernière décennie.

Le premier de ces facteurs, en partie symbolique, mais qui détermine des effets très concrets (filiales d'éducation et d'accès aux emplois, organisation du champ du politique), est la politique d'arabisation choisie par Mokhtar ould Daddah dès les lendemains de l'Indépendance. Les enjeux de cette politique, qui se sont traduits par l'aggravation des relations inter-ethniques dès qu'elle fut adoptée (troubles à Nouakchott en 1965), sont définis dans l'article de C. Taine-Cheikh. Ils ne suffisent pas cependant pour expliquer la brutale dégradation des relations intercommunautaires qui se manifeste depuis 1986.

Un second facteur, vraisemblablement décisif pour cette dégradation, correspond aux transformations induites dans la vallée du Sénégal par les grands travaux (barrages de Maatali et de Diama) qui ont entraîné la régularisation du cours du fleuve. Il serait d'ailleurs intéressant de revenir sur les tenants et les aboutissants de ce vieux

projet d'origine coloniale. Pour les populations de la vallée du Sénégal, ces transformations du régime du fleuve, des conditions techniques de production (développement de l'irrigation) et du système foncier, ne pouvaient être que problématiques. Elles deviennent conflictuelles dans le contexte d'implantation massive des investisseurs maures dans la vallée, implantation dont l'article de B. Crousse et G. Hesseling souligne les conséquences.

Ces investissements mettent en évidence un autre aspect paradoxal de la situation mauritanienne qui contribue à la distinguer de celle que l'on peut observer dans les pays voisins : il s'agit des frontières floues qui s'instaurent entre monde rural et monde urbain, dans ce pays qui a connu de forts mouvements de sédentarisation et d'urbanisation étudiés par T. Koita.

Les transformations du monde rural ont été ici particulièrement drastiques. Le nomadisme qui caractérisait le mode de vie d'une partie importante de la population n'occupe plus que des zones marginales. L'aménagement du cours du Sénégal a bouleversé les modes de vie et de production dans la vallée. La dégradation des ressources naturelles pèse lourdement sur les activités agricoles et pastorales. Cependant d'étroites relations d'intérêt, économiques et sociales, associent en Mauritanie plus qu'ailleurs le monde rural et le monde urbain. Particulièrement importantes sont les interventions d'investisseurs urbains dans le domaine de l'élevage, et plus récemment de la riziculture, actions dont nous avons déjà évoqué l'impact dans le développement des conflits ethniques.

C'est l'occasion de souligner ici le rôle de ce milieu d'affaires, essentiellement nouakchottien et en majorité d'origine maure, dans la vie politique et économique. Fortement lié au pouvoir d'État, dont il bénéficie des prébendes, inscrit dans les réseaux tribaux et ethniques, associé à la diaspora maure, ce milieu d'affaires se caractérise par un fort esprit d'entreprise mais aussi par des intérêts hautement spéculatifs. Les investissements réalisés actuellement dans le domaine de la riziculture traduisent ces intérêts qui se sont déjà exercés dans la pêche, dans les transports, dans le secteur foncier urbain, etc., sans oublier le commerce d'import-export où excellent les Mauritaniens.

Ce point nous permet de revenir sur un dernier paradoxe. Il s'agit de cette sorte de perméabilité de la Mauritanie, déterminée peut-être par sa position géographique et ses particularités socioculturelles, à des influences externes. Nous ne reviendrons pas sur la démonstration qu'effectue à ce sujet P.R. Baduel sur le plan politique national et international. Dans le domaine de l'économie, une démonstration parallèle pourrait être effectuée. L'importance de la diaspora commerciale maure (qui déborde largement le cadre traditionnel de l'Afrique occidentale où elle s'est d'abord implantée), les intérêts hautement spéculatifs dans le commerce international ainsi que la dépendance de la Mauritanie vis-à-vis de l'aide extérieure (qui a conduit pour une part aux réorientations politiques prises après la guerre du Golfe) et le rôle extraverti

des secteurs minier et de la pêche, contribuent à rendre l'économie mauritanienne non seulement étroitement dépendante du contexte international, mais aussi soumise à de brutales réorientations traduisant la même dialectique de l'intériorité et de l'extériorité que la vie politique nationale.

Comment se construit alors la nation mauritanienne ?

Les tendances centrifuges sont réelles, particulièrement sensibles aux clivages ethniques dans les périodes de crise telle celle de 1986-1991. Écartelée entre sa politique d'arabisation qui la rapproche du Maghreb, où sa place n'est pas toujours clairement définie, et sa situation aux confins de l'Afrique noire, la nation mauritanienne pourrait ainsi sembler placée sous les plus mauvais auspices : le pessimisme qui régnait en 1991 est cependant en partie démenti par l'évolution récente. Une fois de plus, après d'autres épisodes qui semblaient condamner la formation de cet État et de cette nation, l'entité mauritanienne réaffirme une certaine unité. Pour comprendre cet ultime paradoxe, il est nécessaire de se replacer dans l'histoire.

Le poids de l'histoire

Sur bien des points en effet, l'héritage du passé pèse lourdement sur la société mauritanienne : héritage de problèmes, non réglés dans le nouveau contexte national, mais aussi d'une histoire commune, ce qui n'est pas le cas de la majorité des pays africains issus de la colonisation. Nous ne pouvons ici aborder réellement cette question, tout au plus indiquer quelques pistes qui peuvent contribuer à comprendre la traversée des crises ainsi que les représentations que la Mauritanie actuelle a d'elle-même.

Faut-il alors souligner le poids de l'islam. Avant d'être connue au XIX^e siècle sous le nom de trab ash-Shingîti (le pays de Shingîti), une ville de l'Adrar réputée pour ses savants et hommes de religion, les terres limitrophes du fleuve Sénégal, comprenant les populations négro-africaines héritières de l'ancien Ghana, étaient connues dans le monde méditerranéen musulman sous le nom de Takrûr. Jusqu'à nos jours l'islam, dans ses formes les plus concrètes (les confréries soufistes et le phénomène maraboutique analysés par D. Stone), est partagé par les diverses populations de la Mauritanie qui se glorifient d'avoir été la première « République islamique ».

Au-delà de cette référence commune, s'instaure une même vision du politique, avec les ambiguïtés qu'elle présente dans un monde profondément et anciennement islamisé, où la part du politique et du religieux est toujours restée difficile à établir. Aux émirats maures, qui se constituent à partir du XVIII^e siècle en réaction à un mouvement théocratique mobilisant les tribus berbères, font pendant les jihâd, fondatrices d'État, dont l'entreprise de al-Hajj Oumar, chez les Toucouleurs de la vallée au milieu du XIX^e siècle, est l'ultime et la plus impé-

riale manifestation. Cette vision du politique, largement déterminée par les références islamiques, marquée des luttes factionnelles empruntées à un monde tribal, nous semble largement prédominante au sein de la « nation mauritanienne » contemporaine. Encore faut-il reconnaître que nous avons affaire à une société où l'art du politique est aussi profondément inscrit dans les réalités quotidiennes qu'il l'était dans les cités grecques qui l'ont inventé, et avec lesquelles la comparaison est fructueuse, y compris dans la dimension tribale de la polis.

Être arabe ! La politique d'arabisation engagée par le gouvernement de Mokhtar ould Daddah s'inscrit dans un processus historique à long terme qui a vu les tribus berbères du Sahara occidental, dès l'époque almoravide, se doter d'ancêtres arabes yéménites, comme s'emploiera à le démontrer Ibn Khaldoun. Être arabe, Hassân, descendants des Arabes hilaliens, a servi dans les tribus berbères à construire une nouvelle société, la société maure, avec sa forte hiérarchisation statutaire et la constitution des émirats. Après la longue parenthèse de la colonisation, la volonté d'arabisation s'est autant manifestée à travers les politiques étatiques qu'à travers les reconstructions généalogiques qui ont donné à la plupart des tribus maures des ancêtres arabes. Mutation culturelle, la mutation linguistique s'était déjà inscrite aux XVI^e-XVII^e siècles et correspondait aux nouveaux impératifs contemporains, politiques et économiques, d'inscription de la société mauritanienne dans le monde arabe. Les populations négro-africaines n'ont pas totalement échappé autrefois à cette revendication d'« arabité », qui cherche par exemple à rattacher les Halpulaaren à des origines orientales, mais ici le jeu entre islamité et arabité a pris un tour particulier, qu'ont beaucoup contribué à établir les politiques coloniales, dressant les ethnies les unes contre les autres et favorisant leur re-définition.

L'héritage d'arabisation de la société maure butait sur un problème qui s'est trouvé sous l'éclairage d'une actualité brûlante : la question de l'esclavage, qui régnait dans la société maure arabophone comme dans les sociétés négro-africaines s'inscrivant actuellement dans le monde mauritanien. Ce problème, qui est aussi un problème d'ordre économique, foncier et social d'une paysannerie sans terre et de groupes exclus du pouvoir, a été fortement biaisé par les événements récents où la question de l'esclavage est devenue un enjeu politique : celui de la place des harâtîn, anciens esclaves qui représentent environ la moitié de la société arabophone. S'agit-il de Noirs africains, solidaires par définition de leurs frères noirs, ou d'arabophones inscrits dans le monde tribal qui était le leur ? Les enjeux restent ouverts : s'ils s'intègrent dans la société arabophone, comment faire alors de ces anciens esclaves des Arabes, comme l'histoire l'a fait des tribus berbères sanhâja ?

Autre héritage de l'histoire, les liens qui sont établis de manière séculaire entre l'islam et les mouvements commerciaux. Sans remonter aux caravanes trans-sahariennes qui depuis dix siècles au moins sillonnent la Mauritanie, il nous faut revenir à ce propos sur la situation qui prévaut au XIX^e siècle. À partir de cette période, certaines tribus maures jouèrent

un rôle majeur, sous l'égide de mouvements confrériques comme la tija-nîja, dans l'établissement de nouveaux systèmes commerciaux intégrés dans le monde marchand occidental. C'est sur cette base que, favorisée par la colonisation, se met en place une diaspora maure qui couvre rapidement une partie de l'Afrique occidentale. Cette vocation commerciale, liée à la diffusion de l'islam sous sa forme confrérique, s'est perpétuée jusqu'à nos jours, malgré les vicissitudes politiques, dont l'expulsion des Maures du Sénégal est l'épisode le plus récent.

Les aléas de la construction d'une « nation mauritanienne » ne peuvent être envisagés hors de cette histoire, qui pourrait en être le ciment mais qui contient aussi des germes d'inquiétudes quant à l'avenir, relayés par la fragilité des acquis politiques et économiques actuels.

Questions pour l'avenir

Nombreux sont, à vrai dire, les problèmes qui restent en suspens. Le contexte régional est loin d'être clair. Les relations en cours de rétablissement avec le Sénégal restent virtuellement porteuses de conflits. Au Nord, la question du Sahara ex-espagnol est loin d'être réglée. Dans l'hypothèse, la plus probable, où les revendications marocaines sur cette portion du Sahara étaient enterminées, il resterait à la Mauritanie à négocier ses relations avec un puissant voisin dont les ambitions économiques, sinon politiques, peuvent trouver un écho à l'intérieur même du pays, comme l'ont prouvé les évolutions politiques antérieures. Dans les autres pays du Sahel, le Mali et le Niger en priorité, l'insurrection touarègue hypothèque gravement la situation interne et les relations que ces pays peuvent entretenir avec la Mauritanie qui risque d'être entraînée dans ces conflits.

Au sein même de ses frontières, la question ethnique est loin d'être dénouée et peut rebondir en fonction de l'évolution de la situation dans les pays voisins, le Mali semblant être en ce domaine une source de tensions plus graves peut-être que le Sénégal.

Sur le plan intérieur, les lignes de force sont encore bien floues. La résolution de la question ethnique reste suspendue à des mesures d'apaisement et de justice que l'actuel gouvernement ne délivre qu'au compte-goutte. Le problème des harâtîn, même s'il s'est en partie désamorcé en s'inscrivant sur la scène politique, n'est pas véritablement résolu. L'affairisme spéculatif des entrepreneurs de Nouakchott ne fait pas office de politique économique, et peut même y faire obstacle. Les capacités d'inscription des activités dans le secteur informel, la gazza, ne peuvent résoudre tous les problèmes de survie de la population maintenant en grande partie urbanisée, malgré la force des solidarités traditionnelles, des 'asabîyat tribales en particulier. Bref nombre de points d'interrogation persistent sur l'évolution de la situation.

Il faut bien le souligner, les acquis restent fragiles. Cette démocratie

saura-t-elle assurer une représentation aux groupes minoritaires ? aux populations de la vallée du Sénégal ? aux harâtin ? Les partis d'opposition sauront-ils trouver de même leur place dans un système où les solidarités tribales et régionalistes sont fortement mobilisées par le parti au pouvoir. Le régime saura-t-il garantir l'essor d'une presse libre ?

Le processus de démocratisation de la vie politique est vraisemblablement le plus important des acquis : malgré les ombres et les incertitudes qui perdurent, la Mauritanie est l'un des rares pays africains où coexiste, avec un appareil d'État héritier de l'autoritarisme passé et des aventures militaires, une opposition qui tient son rang. Cependant, ces évolutions démocratiques restent également en partie suspendues à celles de l'environnement régional.

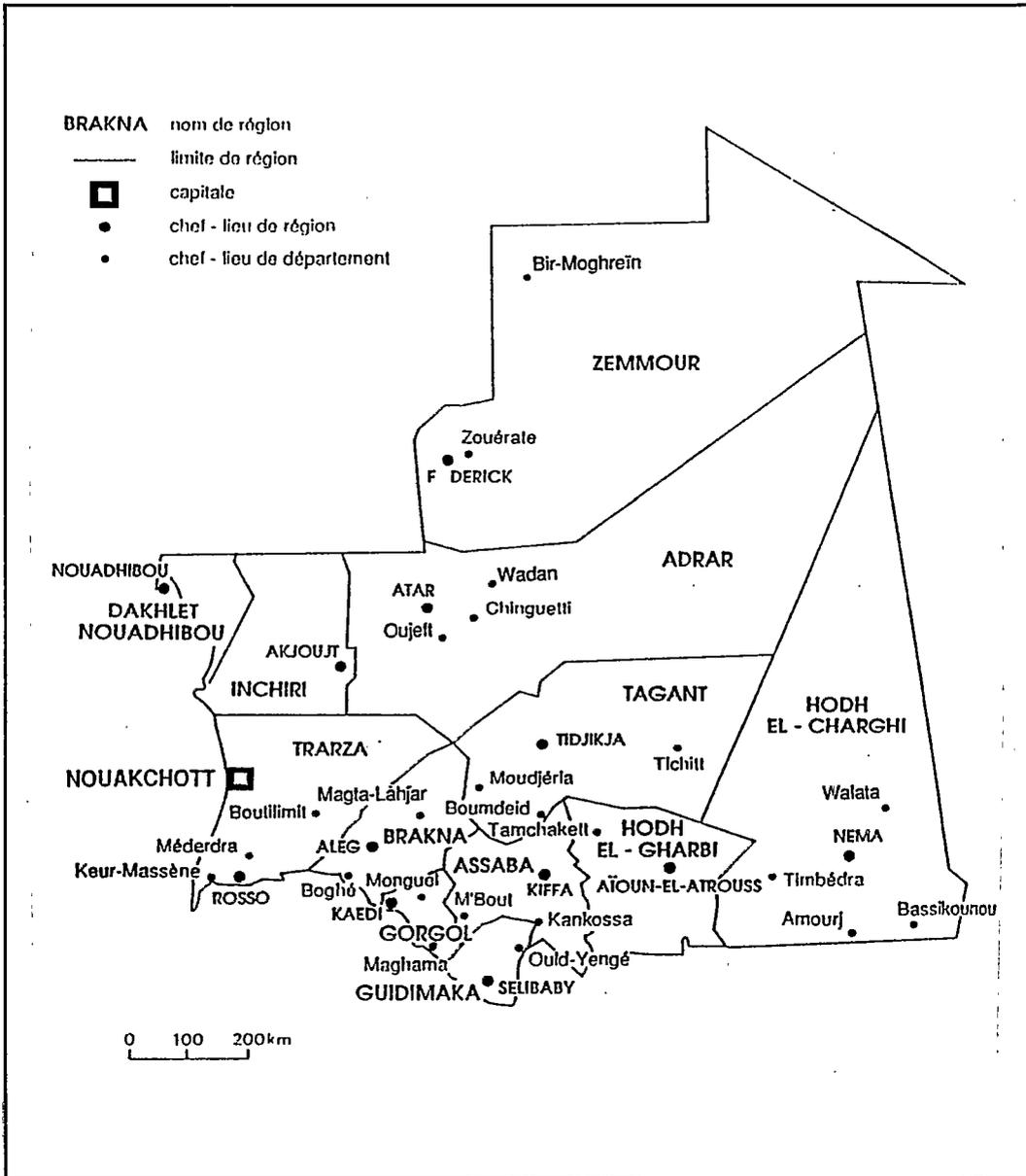
La situation économique demeure inquiétante. La croissance spectaculaire de la production céréalière, qui semble répondre aux objectifs de sécurité alimentaire, demande à être poursuivie dans les années qui viennent. L'élevage dont les activités se redéploient vers le marché intérieur n'est toujours pas l'une des bases du développement national. Les activités halieutiques et minières sont en crise, dans un environnement international difficile. Le problème majeur qui se pose actuellement, longtemps masqué par une situation démographique favorable, est vraisemblablement celui de la dégradation des ressources naturelles. La crise écologique atteint actuellement un degré que commencent à prendre en compte les organismes internationaux de développement, qui se penchent à nouveau sur le sort du pays sans toujours avoir à proposer les solutions adéquates pour faire face à une telle crise. Là se joue vraisemblablement l'avenir du pays !

Pour répondre à ces problèmes et défis auxquels ils sont confrontés, la capacité qu'auront les Mauritaniens à définir, en perpétuant les acquis démocratiques, les solutions qui leur soient propres est déterminante. A l'heure où déclinent les idéologies qui ont pu séduire, à une période ou à une autre, les éléments moteurs de la société, la question se pose, de notre point de vue, en deux domaines essentiellement : celui de l'islam qui est le facteur culturel commun de la société mauritanienne, et celui de l'État, dont la construction, tout autant et plus peut-être que celle de la nation, reste un enjeu dans un pays où les traditions tribales, nomades, ethniques, ne correspondent pas évidemment au modèle occidental ().*

P.B. et H.G.

Dossier thématique établi par Pierre Bonte (CNRS) et Henri Guillaume (ORSTOM).

(*). Les modalités de transcription des termes vernaculaires, dans ce dossier, ont été laissées à la discrétion des différents auteurs.



LA MAURITANIE. Carte réalisée par Anne-Marie Frérot (1993).